

Chamonix, le 15 JUIN 2015

Clubs, Écoles et sociétés de parapente
CHAMONIX-MONT-BLANC

Compagnie du Mont-Blanc
CHAMONIX-MONT-BLANC

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

Dossier suivi par Jean-Michel BOUTEILLÉ

Email : dga@chamonix-mont-blanc.fr

Tél : 04 50 53 11 13

Fax : 04 50 55 87 20

Réf : JMB/154980

Objet : Indisponibilités aire d'atterrissage du
Champ du Savoy et du Bois du Bouchet

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de l'organisation des compétitions sportives du Marathon, de l'Ultra Trail ainsi que des Virades de l'espoir, les terrains du Champ du Savoy ou du Bois du Bouchet, selon les manifestations, seront occupés, entraînant l'interdiction d'atterrissage.

Pour le Marathon, **le Bois du Bouchet** sera utilisé et donc interdit **le samedi 27 juin**, toute la journée. Des courses d'enfants y seront organisées, avec présence de nombreux participants.

Pour l'Ultra Trail, comme chaque année, il sera organisé un mini trail au **Champ du Savoy**. Cette année, cette course se déroulera **le mercredi 26 août**.

Le terrain sera indisponible **toute la journée**, en raison de la présence des installations et de nombreux enfants.

Les parapentistes devront utiliser le terrain officiel du Bois du Bouchet.

Enfin, pour les Virades de l'Espoir, **le terrain du Bouchet** sera occupé toute la journée **le dimanche 27 septembre**.

Je vous remercie de votre compréhension et de bien vouloir informer l'ensemble de vos membres ou collaborateurs.

Veuillez agréer, **Mesdames, Messieurs**, l'expression de mes cordiales salutations.

Respectueux et cordialement,



Éric FOURNIER,

Maire de Chamonix Mont-Blanc.